



CONDITIONS GÉNÉRALES – DOG CARE CENTER



1 – Responsabilité des propriétaires

- Les propriétaires restent responsables de leur chien tant qu'ils se trouvent dans les espaces d'accueil du Dog Care Center.
- Le chien doit être tenu et sous contrôle jusqu'à sa prise en charge par un membre de l'équipe.

2 – Matériel obligatoire : laisse, collier ou harnais

- Les propriétaires doivent fournir une **laisse**, un **collier** ou un **harnais adapté** à la taille, la morphologie et au comportement de leur chien.
- En l'absence de matériel adapté, le Dog Care Center se réserve le droit de **ne pas sortir le chien à l'extérieur** pour des raisons de sécurité.
- Cette mesure ne constitue pas une faute du centre et ne donne lieu à aucune compensation.

3 – Santé & vaccinations

- Les chiens doivent être **en bonne santé** :
 - pas de toux
 - pas de diarrhée
 - pas de parasites
 - pas de blessures non soignées
- Les vaccinations doivent être **à jour**.
- Le Dog Care Center peut refuser un chien présentant un risque sanitaire.

4 – Femelles en chaleur

- Les femelles **ne doivent pas être en période de chaleur** lors de leur arrivée.
- Si les chaleurs débutent pendant la garde, l'équipe appliquera une **culotte spéciale chienne**, fournie par le centre, afin de garantir l'hygiène et la sécurité du groupe.

5 – Droit à l'image

- Des photos/vidéos peuvent être réalisées dans le cadre des activités du Dog Care Center.
 - Les propriétaires peuvent demander le retrait d'une image à tout moment.

6 – Déclaration des morsures et incidents

- Toute morsure, tentative de morsure ou incident comportemental est **déclaré et consigné**.
 - Le propriétaire concerné est informé dans les meilleurs délais.
- Des mesures adaptées peuvent être mises en place (évaluation comportementale, protocole de sécurité, aménagements spécifiques).

7 – Gestion des comportements à risque

- Tout comportement particulier (peur, agressivité, protection de ressources, anxiété, etc.) doit être signalé par le propriétaire.
- Le personnel se réserve le droit de **poser une muselière** à tout chien présentant un risque de morsure ou un comportement potentiellement dangereux.
- Cette mesure est **préventive**, appliquée dans l'intérêt de tous, et **ne constitue pas un motif d'exclusion**.
 - La situation ayant conduit à cette mesure est toujours expliquée au propriétaire.

8 – Refus d'accès aux locaux

- Le Dog Care Center peut refuser l'accueil d'un chien :
 - dangereux
 - malade
- ou présentant un comportement risqué pour les autres chiens, les clients ou le personnel.
 - Ce refus peut être temporaire ou définitif.



9 – Engagement de transparence et reconnaissance des risques

- Les propriétaires s'engagent à fournir des informations exactes concernant la santé, les habitudes et le comportement de leur chien.
- Ils reconnaissent qu'un **accident peut survenir**, malgré les mesures de sécurité mises en place.
 - Ils attestent que les locaux sont **adaptés à l'accueil et à la tenue de leur chien**.



10 – Propreté & dégradations

- Les propriétaires doivent **nettoyer et remettre en état** les lieux si leur chien cause des dégradations ou se soulage dans les espaces d'accueil.
 - En cas de dommages importants, des frais peuvent être facturés.

11 – Objets personnels

- Le Dog Care Center n'est pas responsable de la perte, de la détérioration ou du vol d'objets personnels laissés avec le chien (jouets, manteaux, laisse, colliers...).

12 – Comportement imprévisible

- Le propriétaire reconnaît que **tout chien peut avoir une réaction imprévisible**, même s'il n'a jamais montré de signe d'agressivité auparavant.
- Le Dog Care Center ne peut être tenu responsable d'un incident résultant d'un comportement soudain ou imprévisible du chien.

13 – Frais supplémentaires

- En cas de dégradation importante, de nettoyage exceptionnel ou de soins d'urgence, des **frais supplémentaires** peuvent être facturés.
 - Le propriétaire s'engage à régler ces frais sur présentation d'un justificatif.

14 – Urgences vétérinaires

- En cas d'urgence, si le propriétaire est injoignable, le Dog Care Center est autorisé à **faire intervenir un vétérinaire**.
 - Les frais vétérinaires sont intégralement à la charge du propriétaire.

15 – Respect du personnel

- Toute attitude agressive, irrespectueuse ou menaçante envers le personnel peut entraîner la **rupture immédiate du contrat** et le refus d'accès aux locaux.

16 – Assurance responsabilité civile

- Le propriétaire atteste disposer d'une **assurance responsabilité civile** couvrant les dommages causés par son chien.
 - Une attestation peut être demandée à tout moment.

17 – Acceptation des conditions

L'accès au Dog Care Center implique l'acceptation pleine et entière des présentes conditions générales.